



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE: TESPRDD/DESIB/METS/WPHRE/2017/EI/CK

Sujet: Prorogation du délai pour la soumission à mi-parcours des communications nationales d'évaluation sur la mise en œuvre de la troisième phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) présente ses compliments à toutes les Missions Permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève. Le Haut-Commissariat a l'honneur de se référer à la note verbale du 26 janvier 2017 concernant l'évaluation à mi-parcours sur la mise en œuvre de la troisième phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme.

Dans ladite note verbale, le Haut-Commissariat a invité les États Membres à soumettre l'information concernant la mise en œuvre de la troisième phase du Programme mondial, conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme 27/12 adoptée le 25 septembre 2014, au Haut-Commissariat avant la date du 18 avril 2017.

Le Haut-Commissariat a le plaisir d'annoncer que ce délai a été prolongé jusqu'au 7 mai 2017. Toutes les communications doivent être envoyées au HCDH – Section de Méthodologie, Education et Formation (courrier électronique: registry@ohchr.org, copie à wphre@ohchr.org). Merci d'indiquer si vous ne souhaitez pas que les informations que vous soumettez soient disponibles sur le site internet du HCDH.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Missions Permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève l'assurance de sa très haute considération.

12 avril 2017

Pièce jointe: Note verbale aux États